



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABEILLE DU POITOU DU 24 Novembre 2018

L'assemblée générale a eu lieu le 24/11/2018, à partir de 9 h, salle des fêtes de Viennay prêtée gracieusement par la municipalité. Il y avait 90 sociétaires présents ou représentés.

Parmi les personnalités invitées, nous ont fait l'honneur d'être présents :

- Monsieur GAMACHE, Conseiller Régional, en charge du patrimoine naturel, représentant la Région Nouvelle Aquitaine,
- Monsieur Christophe MORIN, Maire de Viennay,
- Monsieur Jean Paul VIELLARD, Président de l'association « Le Rucher du Magnerolle ».

Nous ont fait part de leur impossibilité d'être présents en raison de leur emploi du temps :

- Madame BATHO, Députée de la 2^{ème} circonscription des DS,
- Monsieur FAVREAU, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur GABOULAUD de l'ADA Nouvelle Aquitaine.

M. Didier CARAMIGEAS, premier vice-président, ouvre la séance. Il remercie les sociétaires présents ou représentés, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé l'association au cours de cette année écoulée, il rappelle le décès récent de notre ancien Président Bernard JEAUDEAU qui fût à l'origine de notre association et du rucher école, puis il donne la parole à MM. GAMACHE et MORIN (qui doivent partir avant la fin de la réunion).

Avis au lecteur : les sujets sont relatés dans l'ordre chronologique de leur présentation.

1 – INTERVENTION DE MM. GAMACHE ET MORIN :

- M. GAMACHE souligne que le soutien apporté par la Région est naturel vu son engagement pour la défense de la biodiversité. Selon lui, la vie sur terre ne peut se passer de l'abeille ; il faut donc aider les apiculteurs, notamment en allant vers le zéro produit phytosanitaire.
- M. MORIN renouvelle le soutien de la municipalité de Viennay à l'Abeille du Poitou (dans la mesure de ses possibilités) et en particulier à son rucher école. Par ailleurs, il met en exergue le dynamisme de cette association au sein du tissu associatif de Viennay. René AMINOT renouvelle nos remerciements à la municipalité.

2 – RAPPORT MORAL (par Michel VERGNAULT, secrétaire) :

LE SOCIETARIAT ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2018 :

- Nombre d'adhérents ayant cotisés en 2018 : **216**, soit +10 % par rapport à 2017.
- Le conseil d'administration :
 - ° ont été réélus : Jean Pierre FREROT, Joseph DEHAY, Philippe DESVIGNES, Alain QUINTARD et Philippe PAPET.
 - ° Deux départs en cours d'année : Jean Pierre FREROT (Président) et Alain QUINTARD. Depuis juillet, la présidence par intérim a été confiée au 1^{er} Vice-Président, M. Didier CARAMIGEAS, jusqu'à la constitution du nouveau bureau.
 - ° Des arrivées : Frédéric CROCHET (représentant la ville de PARTHENAY), Nicolas OUVRARD et Jean Marie PACAULT.
- Le CA s'est réuni 9 fois en 2018, avec plus ou moins de présents selon la saison. Il est toujours difficile de trouver des volontaires pour assumer les activités de l'association.
- Il existe 9 commissions.

LES PRINCIPALES ACTIVITES / ACTIONS DE 2017 :

- La gestion et l'animation du rucher école (sujet développé plus loin).
- Le parrainage des élèves du rucher école (assistance après la formation). Plusieurs élèves ont eu recours à cette aide.
- Relance de la collecte du miel des adhérents (point développé plus loin).
- Achat de matériels. Pour le secrétariat : matériel de bureau + logiciels. Pour compléter ou remplacer le matériel de prêt : un extracteur et le petit matériel qui va avec, remplacement du cordon chauffant).
- Distribution des produits anti-varroas (1550 sachets d'APIVAR) et collecte des lanières usagées (3 conteneurs de 70 l).
Sujet développé plus loin.
- Visites sanitaires (voir détail plus loin).
- Sortie annuelle organisée par Philippe ARCICAULT (voir détail plus loin).
- Poursuite de la mise en oeuvre du projet « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres ». (Voir développement ci-après).



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABEILLE DU POITOU DU 24 Novembre 2018

- Organisation de deux types de formations : comment diviser une colonie (2 séances avec 28 participants) et démonstration du greffage de reines (2 séances avec 19 participants).
- Participation à diverses manifestations (une douzaine) pour promouvoir l'apiculture et faire connaître notre association, et quelques interventions en milieu scolaire.
- Organisation d'une brocante apicole : succès mitigé car peu d'exposants et seulement une centaine de visiteurs.
- Participation à un projet avec le Groupement Forestier du 79 pour mise à disposition d'emplacements dans les bois et forêts. Pour 2018, propositions faites négligeables.
- Aide à la mise en place d'un nouveau rucher pédagogique dans la ville d'AIRVAULT.
- Réalisation d'un macaron autocollant représentant le logo de l'Abeille du Poitou. Un exemplaire remis à chaque sociétaire.
- Avons relayé les enquêtes sur la mortalité hivernale. Très peu de réponses de la part de nos sociétaires. Résultats de l'enquête du Ministère de l'Agriculture : 31,6 % en 79 et 33,3 en 86. Peu d'aides demandées.

3 – RAPPORT FINANCIER (par Philippe ARCICAULT, trésorier) :

Philippe commente les Recettes / Dépenses de l'association à l'aide de son tableau ci-dessous :

bilan 2018 copie

L'Abeille du Poitou	EXERCICE 2018	
	RECETTES	DEPENSES
Elevage + plan désertification	850,00	8802,68
Adhésions+cotisations solidaires	3580,96	
Médicaments+Veto+V,sanitaire	34552,50	36569,95
Revue+Assurances Ruches	3805,19	4246,67
Subventions	8560,00	
Ruchers Ecole	335,00	681,89
Bourriche	325,00	256,41
Repas AG	666,00	918,09
Matériel de bureau+assurances		3645,76
Déplacements membres+réunion		1543,76
Intérêts sur livret A	61,55	
Collecte fûts de miel+Location	0,00	0,00
Sorties- conférences	981,00	1066,10
Adhésions syndical+frais banque		590,21
Fond de caisse	125,00	125,00
TOTAL	53842,20	58446,52
Résultat exercice 2018 :	-4604,32€	+ 108,68 €
Banque CE nouveau Solde	11290,47€	
Médicaments en stok	4713,00€	

Le résultat s'établit à + **168,68 €** en tenant compte du stock de médicaments anti-varroa (stock **4713 – 4604,32 = 108,68**).

Philippe explique les différents chiffres et notamment les écarts entre recettes et dépenses de certains postes.

Les comptes ont été précédemment contrôlés par les vérificateurs aux comptes (MM. Régis GUINOARD et Joël BARREAU).

Les deux vérificateurs déclarent les comptes sincères et l'assemblée valide les comptes à l'unanimité.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABEILLE DU POITOU DU 24 Novembre 2018

4 – REELECTION DES ADMINISTRATEURS SORTANTS ET ELECTIONS DES NOUVEAUX :

Les administrateurs sortants sont : René AMINOT, Philippe ARCICAULT, Didier CARAMIGEAS, Michel VERGNAULT et Jean Paul VIELLARD. Ils se représentent tous. Ils sont tous réélus à l'unanimité.

Deux adhérents se présentent au poste d'administrateur : Pierrick BONNIN et Joël BERTIN. Ils sont élus à l'unanimité.

5 – LE RUCHER ECOLE (présentation Didier CARAMIGEAS) :

Il y a eu 16 élèves en 2018. Ce fut un groupe intéressant et assidu. Les séances se sont parfaitement déroulées avec toujours beaucoup de pratique. Pour la première fois, un essaim a été remis à chaque participant (vendu à prix coûtant), ainsi qu'un diplôme (modèle fourni par le rucher du Magnerolle).

Pour 2019, il y a déjà une bonne vingtaine de demandeurs. Il faudra peut-être envisager de créer deux groupes sur des journées différentes, ce qui permettrait à ceux qui travaillent le samedi d'y participer.

6 – RUCHER COMMUNAUX (présentation Didier CARAMIGEAS) :

Ceux créés et que nous avons parrainés (Parthenay, Allonnes, Le Tallud et Gourgé) volent maintenant de leurs propres ailes. Une nouvelle création en gestation à Airvault.

A noter qu'il n'y a plus de subvention régionale.

7 – ACTIVITE SANITAIRE (présentation Jean Marie PACAULT) :

Notre Plan Spécial Elevage (PSE) est arrivé dans sa quatrième année. Il nous reste donc un an (2019) à fonctionner selon le mode actuel. Courant 2019, un renouvellement du PSE sera préparé et soumis au SRAL (Service Régional de l'Alimentation à Poitiers).

Il n'y a plus besoin d'une ordonnance du vétérinaire pour obtenir de l'APIVAR, mais il est indispensable d'être adhérent (avoir payé sa cotisation de l'année) et d'avoir un numéro d'apiculteur (NAPI).

Nous avons encore quatre agents sanitaires (un a démissionné) qui continuent à effectuer les visites. Cette année, nous n'avons pas réalisé le quota espéré. Des visites complémentaires devront avoir lieu au printemps 2019.

Il y a eu 1550 sachets d'APIVAR et 125 étuis d'APILIFEVAR de distribués (coût d'achat : 34500 €).

Un rappel sur le mode d'utilisation de l'APIVAR a été fait : (notamment enlever les lanières APIVAR au bout de 6 semaines et les ramener au magasin APIPOM).

Suite à une question de Mme BERNIT concernant l'effet d'accoutumance, il a été répondu que le remplacement par le produit APISTAN ne serait pas forcément la meilleure solution et qu'il faudrait que ce soit décidé au niveau d'AGRIMER.

8 – PROJET « LUTTE CONTRE LES DESERTS APICOLES EN NORD DS » (Présentation René AMINOT) :

Rappel : ce projet a pour but de permettre l'installation d'abeilles là où il n'y en plus (ou presque plus) en mettant en place des micros ruchers servant à produire des essaims, ainsi que des actions de formation et de parrainage, et en proposant des emplacements.

Au cours de cette année 2019, la production d'essaims a bien fonctionné, des actions de formation ont été menées et le parrainage de certains élèves du rucher école a débuté. En outre, tout un travail a été entrepris avec le concours des communes pour faire un état des lieux sur la présence de l'abeille (domestique et sauvage) dans deux premiers cantons : Parthenay et Gâtine. Peu de réponses. Une autre approche a été réalisée au moyen des déclarations de ruchers sur cette zone, mais n'est pas entièrement satisfaisante. A terme, ces travaux devraient permettre de proposer à nos adhérents des emplacements pour installer des ruches dans les lieux dépeuplés.

Le bilan de la production d'essaims est présenté (cession pour 900 € et il en reste 25), ainsi que celui des dépenses engagées pour le projet.

Il est proposé à d'autres adhérents de conduire un micro rucher (un intéressé : Pierrick BONNIN) et de devenir parrains (ont donné leur accord : Alexandre BELLARD, Pierrick BONNIN, Christian VINET, Jacqueline BODIN, Joseph LIEVRE, Noël LECLERC).

La participation de l'Abeille du Poitou au concours des associations organisé par le Crédit Agricole est relatée, avec une place honorable de 3^{ème} (prix : 3000 €).



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABEILLE DU POITOU DU 24 Novembre 2018

9 – PROJET D'ORGANISATION D'UNE COLLECTE DE MIEL (Présentation René AMINOT) :

Vu les difficultés rencontrées par nos adhérents pour écouler leur miel, il a été décidé d'essayer de réactiver notre activité de collecte suite à la récolte 2018 relativement bonne.

Le miel français a un coût de revient trop élevé pour être concurrentiel avec les miels d'importation. Malgré sa qualité, il est boudé.

Les grossistes n'achètent pas en ce moment.

Ont été contactés : F. ALLETRU, Famille MARRY, APIDIS, Apiculteurs Réunis... Seul F. ALLETRU pourrait nous faire une proposition.

Les prix seraient de l'ordre de : printemps : 3,80, tournesol : 4,50, Châtaignier : 7,50, acacia : 8,50.

Ont été proposés : 91 fûts et 44 seaux.

Les adhérents qui trouveraient à vendre sont invités à le faire sans attendre le résultat de nos recherches.

10 – SORTIE 2018 (Présentation Philippe ARCICAULT) :

Cette année il y a eu 30 participants. Nous sommes allés voir une ferme apicole chez Hélène et Christophe JOUVE, à St Augustin du Bois (49), où nous avons pu visiter leurs installations et découvrir leurs activités (orientées surtout vers la production d'essaims).

Il y a eu ensuite une visite du village de St Laurent Le Vieil.

Pour 2019, la sortie est prévue le dernier week-end de juin.

11 – NOUVELLES SYNDICALES ET D'APIFLORDEV (Présentation Jean Paul VIELLARD) :

- **Syndicat** : quelques mots sur la création de l'interprofession (serait financée par les apiculteurs pros), l'étiquetage du miel (l'obligation d'indiquer la provenance du miel a été censurée par le Conseil Constitutionnel), le prix du miel (les négociants n'achètent plus le miel français. Ils en trouvent à l'import à 2 € le kg et même moins), l'interdiction des néonicotinoïdes (les firmes phytosanitaires ont déposé un recours), le frelon asiatique (malgré l'obligation faite aux préfetures de se préoccuper de la destruction des nids, elles ne font rien faute de moyens financiers).
- **APIFLORDEV** : association qui aide au développement des pays en voie de développement, par l'apiculture. Dans ce cadre JP VIELLARD a participé récemment à une action en République Démocratique du Congo (construction de ruches, formation, installation de ruchers...)

1 2 – CONFERENCE DE M. VINCENT BRECHAGNOLLE (CNRS) ET MME SABRINA GABA (INRA) :

Sujet traité : « Abeilles et pollinisation /Comment concilier agriculture et apiculture ».

Résumé :

Les travaux exposés ont été réalisés par le CNRS de Chizé à partir d'observations faites depuis 25 ans dans une « Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre » (donc située en sud DS), couvrant 435 km², 450 exploitations et 15000 parcelles. Il s'agit d'une plateforme interdisciplinaire, associant entre autres agriculteurs et citoyens. Il a été constaté que :

- La pollinisation par les abeilles et autres insectes augmente les rendements de façon significative (+ de 30 %),
- Il y a un fort déclin de la flore (adventices, notamment les coquelicots), ce qui fait qu'entre la floraison du colza et celle du tournesol, l'abeille n'a plus ni pollen ni nectar (disette alimentaire). De plus, sa ressource n'est plus diversifiée alors qu'il lui faut une alimentation variée. Ce phénomène amplifie encore le déclin de l'abeille résultant de facteurs divers tels que : pesticides, varroas, frelons asiatiques, maladies...

Pour sauvegarder l'abeille et autres pollinisateurs, l'agriculture productiviste que nous connaissons devrait évoluer vers une « agroécologie », système économe en pesticides et respectant davantage la biodiversité. Pour cela il faudrait que agriculteurs, apiculteurs et citoyens travaillent ensemble, pour revenir à un environnement plus favorable aux pollinisateurs et à l'homme lui-même.

En fin d'exposé, un débat très intéressant s'instaure entre les conférenciers et le public.

Fait le 30/11/2018,

Le Vice-Président Didier CARAMIGEAS .